

# FLATTENING PASTE

## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), *Règlement sur les produits dangereux* (Crédit : HPR) (SIMDUT 2015)

### Chapitre 1. Identification de la substance/du mélange et de l'entreprise/de l'entreprise

#### 1.1 Identifiant du produit

Forme du produit	Mélange
Nom commercial	FLATTENING PASTE
Code de produit	FP

#### 1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utiliser	Industriel. Pour un usage professionnel uniquement.
----------	---

#### 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant	Fournisseur
-----------	-------------

NOX-CRETE, INC  
1444 SOUTH 20TH STREET  
OMAHA, NE 68108  
Tél. : 402-341-2080  
Télécopieur : 402-341-9752  
Courriel: [corporate@nox-crete.com](mailto:corporate@nox-crete.com)  
Site Web: [www.nox-crete.com](http://www.nox-crete.com)

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence	Chemtrec (800) 424-9300 Chemtrec en dehors des États-Unis 703-527-3887
------------------	---

### Chapitre 2. Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Flam Liq. 3	H226
Aspic. Tox. 1	H304
Irritation cutanée. 2	H315
Irritation oculaire. 2	H319
Tox. aiguë. 4 (inhalation)	H332
STOT SE 3 resp. irrit.	H335
STOT SE 3 somnolence	H336
Carc. 2	H351
STOT RE 2	H373

#### Texte intégral des phrases en H voir section 16

#### Effets nocifs sur la physiochimie, la santé humaine et l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

#### 2.2 Éléments d'étiquette

Pictogrammes de danger



Mot d'avertissement

Danger

# FLATTENING PASTE

## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), *Règlement sur les produits dangereux* (Crédit : HPR) (SIMDUT 2015)

### Mentions de danger

H226 - Liquides et vapeurs inflammables  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
H315 - Provoque une irritation de la peau  
H319 - Provoque une irritation oculaire grave  
H332 - Nocif en cas d'inhalation  
H335 - Peut provoquer une irritation respiratoire  
H336 - Peut causer de la somnolence ou des étourdissements  
H351 - Suspecté de causer le cancer  
H373 - Peut causer des lésions aux oreilles et au SNC en cas de Exposition

### Conseils de prudence

#### Prévention:

P201 - Obtenir des instructions spéciales avant utilisation  
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir pris toutes les précautions de sécurité et compris  
P210 - Tenir à l'abri de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes-Ne pas fumer  
P233 - Garder le récipient bien fermé  
P240 - Conteneur de sol/liaison et matériel de réception  
P241 - Utilisation d'un équipement électrique/de ventilation/léger/antidéflagrant  
P242 - Utiliser uniquement des outils anti-étincelles  
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques  
P260 - Ne pas respirer la poussière/les fumées/les gaz/les brouillards/les vapeurs/les aérosols  
P264 - Laver soigneusement les zones exposées après manipulation.  
P271 - Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/des lunettes de protection/du visage protection

#### Réponse:

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou Médecin/Médecin  
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer / Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / sous la douche  
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : Amener la victime à l'air libre et la maintenir au repos dans un position confortable pour respirer.  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs compte-rendu. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire - continuez rinçage  
P308+P313 - En cas d'exposition ou d'inquiétude : Obtenir un avis ou des soins médicaux  
P331 - NE PAS faire vomir  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin  
P370+P378 - En cas d'incendie : Utiliser des produits chimiques secs, de la mousse, du dioxyde de carbone pour extinction  
P403 + P405 + P235 + P233 - Stocker enfermé dans un endroit frais et Gardez le récipient bien fermé.  
P501 - Éliminer le contenu ou le contenant conformément à la Réglementations locales/régionales/nationales/internationales

### Stockage:

bien ventilé.

### Disposition:

### 2.3 Autres dangers

Aucun connu

# FLATTENING PASTE

## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), *Règlement sur les produits dangereux* (Crédit : HPR) (SIMDUT 2015)

Texte intégral des phrases H et P : voir section 16

### Chapitre 3. Composition / informations sur les ingrédients

#### 3.1 Substances

Sans objet

#### 3.2 Mélange

Nom	Identificateur de produit	%
Xylène	1330-20-7	< 1,3
Distillat léger de pétrole	Secret commercial	Secret commercial
Éthylbenzène	100-41-4	< 0,5
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	< 11,0
Cumène	98-82-8	<0,8
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Secret commercial

Conformément à l'article 29CFR 1910.1200(i), l'identité chimique spécifique (et/ou) de la concentration peut être retenue en tant que secret commercial, tandis que toutes les propriétés et tous les effets sur la santé et la sécurité sont inclus dans la FDS. Le reste des autres ingrédients est non dangereux ou sa concentration est inférieure à 1 % (ou 0,1 % pour les cancérogènes, les toxines pour la reproduction ou les sensibilisants respiratoires).

### Chapitre 4. Mesures de premiers secours

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours

**Mesures de premiers secours généralités** Obtenez des conseils ou des soins médicaux si vous ne vous sentez pas bien. Ne donnez jamais rien en bouche à une personne inconsciente.

**Premiers secours après inhalation** Si l'individu éprouve des nausées, des étourdissements, des difficultés à Respiration Consultez immédiatement un professionnel de la santé. En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Sortez à l'air frais et maintenez-le au repos dans une position confortable pour respirer. Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

**Premiers secours après un contact avec la peau** Si l'irritation cutanée persiste, consultez un médecin. Retirer ou enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau ou sous la douche. Lavez immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau.

#### Mesure de premiers secours après un contact visuel

Lorsque vous portez des lentilles de contact, retirez-les si possible. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes en tenant les paupières écartées. Obtenez immédiatement des soins médicaux.

#### Premiers secours après l'ingestion

Rincer bouche. NE PAS faire vomir. Obtenez immédiatement des soins médicaux.

#### 4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes/blessures après inhalation

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une surexposition aux vapeurs peut entraîner des maux de tête, des nausées, de la somnolence ou des étourdissements.

##### Symptômes/blessures après contact avec la peau

Peut provoquer une irritation de la peau ou une sensation de brûlure

# FLATTENING PASTE

## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), *Règlement sur les produits dangereux* (Crédit : HPR) (SIMDUT 2015)

### Symptômes/blessures après contact visuel

Peut causer une irritation ou des blessures oculaires

### Symptômes/blessures après l'ingestion

Peut causer une irritation sévère ou des brûlures à la muqueuse de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac

### 4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaire

Aucune information supplémentaire disponible

## Chapitre 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Agents extincteurs

Agent extincteur approprié

Produits chimiques secs, mousse, dioxyde de carbone

Agent extincteur inadapté

N'utilisez pas de jet d'eau lourd

### 5.2 Dangers particuliers découlant de la matière ou du mélange

Réactivité

Les produits de décomposition thermique peuvent présenter un risque pour la santé.

### 5.3 Conseils pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

Liquide inflammable ! Ce matériau libère des vapeurs lorsqu'il est chauffé au-dessus températures ambiantes. Les vapeurs peuvent provoquer un incendie instantané. Utilisez un spray d'eau ou brouillard pour refroidir les récipients exposés.

Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent toujours porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) et un équipement de protection complet lors de la lutte contre tout incendie chimique.

Autres informations

Lors du chauffage ou de la combustion, des gaz/vapeurs nocifs peuvent être libérés. Ce produit peut rendre le sol glissant.

## L'article 6. Mesures de rejet accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

Liquide inflammable. Éliminez toute source d'inflammation. Digue ou mise en fourrière déversement de matière. Utilisez des outils anti-étincelles. Tout l'équipement doit être puni. Prenez les précautions nécessaires pour assurer votre propre santé et sécurité avant de tenter de contrôler ou de nettoyer les déversements.

### 6.11 Équipement de protection

### 6.2 Précautions environnementales

Équipez l'équipe de nettoyage d'un équipement de protection approprié. Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques.

Informez les autorités si du liquide pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

### 6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Absorbez les déversements avec des solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir dans des récipients étanches à la vapeur et éliminer correctement.

## L'article 7. Manutention et stockage

### 7.1 Précautions pour une manipulation en toute sécurité

Mesures de protection

Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail.

Assurer une bonne ventilation dans les zones de travail pour éviter la formation de vapeur. Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, gardez les contenants bien fermés. Évitez de respirer de la vapeur ou du brouillard.

Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

### Mesures d'hygiène

### 7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Stocker conformément aux réglementations locales. Conserver dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé, à l'abri de la chaleur,

# FLATTENING PASTE

## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), *Règlement sur les produits dangereux* (Crédit : HPR) (SIMDUT 2015)

### Matériaux incompatibles Température de stockage

des étincelles et des flammes nues. Gardez les récipients bien fermés jusqu'à ce qu'ils soient prêts à l'emploi.

Agents oxydants puissants

Conserver dans un environnement frais et sec, à l'abri des sources d'inflammation.

## L'article 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Nom de l'ingrédient	Limites d'exposition professionnelle ACGIH TLV (États-Unis)
Solvant Naptha	TWA : 100 ppm 8 heures
Xylène	TWA : 100 ppm 8 heures
Distillat léger de pétrole	TWA : 200 ppm 8 heures
Éthylbenzène	TWA : 20 ppm 8 heures
1,2,4-triméthylbenzène	TWA : 25 ppm 8 heures
Cumène	TWA : 50 ppm 8 heures
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	TWA : 50 ppm 8 heures

### 8.2 Commandes d'exposition

#### Mesures d'ingénierie appropriées

#### Protection des yeux et du visage

#### Protection de la peau

#### Protection respiratoire

Utiliser avec une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur du produit TLV inférieur à spécifié

Il est recommandé de porter des lunettes de protection et/ou des écrans faciaux pour éviter tout contact avec les yeux, irritation ou blessure.

Porter des gants résistants aux produits chimiques et des vêtements de protection appropriés ; bottes au besoin pour éviter tout contact avec la peau. Laver la peau exposée souvent avec de l'eau et du savon. Les vêtements souillés doivent être lavés avant la réutilisation.

La ventilation générale des pièces est normalement adéquate. Évitez de respirer le brouillard ou vapeurs de produit. L'utilisation d'un respirateur approprié est recommandée chaque fois que les concentrations dans l'air dépassent la TLV.

## Chapitre 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide clair
Odeur	Forte odeur aromatique
Seuil d'odeur	Aucune donnée disponible
PH	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	> 280 °C (>338 °F)
Point d'éclair	>41 C >105 F PMCC
Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide et vapeur inflammables
Limites supérieures/inférieures d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative (densité spécifique)	0,85 kg par litre 7,1 lb par gallon

# FLATTENING PASTE

## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), *Règlement sur les produits dangereux* (Crédit : HPR) (SIMDUT 2015)

### Solubilité

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

**Température d'auto-inflammation**

**Viscosité**

**Teneur en COV**

Eau : Négligeable

Aucune donnée disponible

Sans objet

Aucune donnée disponible

Moins de 700 g/l

## L'article 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

### 10.2 Stabilité chimique

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuse

### 10.4 Conditions à éviter

### 10.5 Matériaux incompatibles

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information supplémentaire disponible

Stable dans des conditions normales

Il n'y aura pas de polymérisation dangereuse.

Températures extrêmement élevées ou basses.

Acides forts et oxydants

monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, divers dérivés d'hydrocarbures

## L'article 11. Renseignements toxicologiques

### 11.1 Information sur les effets toxicologiques

#### **Toxicité aiguë**

#### **Irritation/corrosion cutanée**

Yeux

#### **Respiration ou sensibilisation cutanée**

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Aucun effet indésirable n'est prévu dans le cadre de l'utilisation prévue.

Peut provoquer une irritation de la peau

Peut provoquer de graves irritations et lésions oculaires.

Peut provoquer une irritation respiratoire

Aucune donnée disponible

#### **Cancérogénicité**

#### **CIRC**

Xylène	3
Éthylbenzène	2B
Cumène	2B

2B - Preuves limitées chez l'homme et preuves insuffisantes chez l'animal.

3 - Inadéquat chez l'homme et inadéquat ou limité chez l'animal.

#### **Toxicité pour la reproduction**

#### **Toxicité pour certains organes cibles**

##### **Exposition unique**

##### **Exposition répétée**

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

#### **Risque d'aspiration**

## Chapitre 12. Informations écologiques

### 12.1 Écotoxicité

Non établi

Non établi

Non établi

Aucune information supplémentaire disponible

Éviter les rejets dans l'environnement

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Non établi

# FLATTENING PASTE

## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), *Règlement sur les produits dangereux* (Crédit : HPR) (SIMDUT 2015)

lois et réglementations locales, étatiques et fédérales concernant le traitement, l'entreposage et l'élimination des déchets dangereux et non dangereux.

### ARTICLE 14. Informations sur le transport

#### Conformément à l'US DOT

Pas de marchandises dangereuses au sens de la réglementation en matière de transport.

#### Conformément à ADR / RID / ADNR / IMDG / OACI / IATA

##### 14.1 Numéro ONU

##### 14.2 Désignation officielle de transport ONU

##### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

##### 14.4 Groupe d'emballage

##### 14.5 Dangers environnementaux

Aucune information supplémentaire disponible

##### 14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

##### 14.7 Transport en vrac selon

##### Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et recueil IBC

Aucune information supplémentaire disponible

##### 14.8 Transport en vrac selon

##### CFR 49 173.15

Sans objet

### ARTICLE 15. Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

##### 15.1.2 Réglementation des États-Unis

###### L'article 313

Contient les ingrédients suivants au niveau de déclaration ou au-dessus du niveau de déclaration exigences de l'article 313. Ces informations doivent figurer dans tous les FDS copiées ou distribuées pour ce matériel.

###### CHIMIQUE

Xylène  
Éthylbenzène  
1,2,4-triméthylbenzène

###### Le TAS #

1330-20-7  
100-41-4  
95-63-6

###### POIDS MAX %

1.3  
0.5  
11.0

###### La TSCA

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

###### Proposition 65

#### AVERTISSEMENT: NON EN VENTE EN CALIFORNIE

##### 15.1.3 Réglementation du Canada

Cette FDS a été préparée conformément aux critères de danger de la *Règlement sur les produits dangereux* (Crédit : HPR) (SIMDUT 2015) et la FDS contient toutes les les renseignements exigés par le RPD.

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

###### DSL

##### 15.2 Évaluation de l'innocuité des produits chimiques

réalisée.

Aucune évaluation de l'innocuité chimique n'a été

### L'article 16. Autres informations

Date de délivrance

Version du 26-3-2025

2.1

Numéro 758

Date de l'émission précédente

6-16-2016  
Nox-Crete, Inc.

Préparateur

# FLATTENING PASTE

## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), *Règlement sur les produits dangereux* (Crédit : HPR) (SIMDUT 2015)

### Documentation de référence

Les informations et les recommandations contenues dans le présent document sont, à la connaissance de Nox-Crete, Inc., exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter Nox-Crete, Inc. pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de Nox-Crete, Inc. Les informations et les recommandations sont proposées à l'acheteur/utilisateur pour examen et examen. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que le produit est adapté à l'usage prévu. Des avertissements appropriés et des procédures de manipulation sécuritaire doivent être fournis à tous les manipulateurs et utilisateurs. Étant donné que les conditions d'utilisation du produit ne sont pas sous le contrôle du fabricant, il est du devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation en toute sécurité de ce produit. Étant donné que les informations fournies dans le présent document peuvent avoir été obtenues en partie de laboratoires indépendants ou d'autres sources qui ne sont pas sous notre supervision directe, aucune déclaration n'est faite selon laquelle les informations sont exactes, fiables, complètes ou représentatives et l'acheteur/utilisateur ne peut s'y fier qu'à ses risques. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou dissimuler les aspects délétères de ce produit. De plus, étant donné que nous ne pouvons pas prévoir ou contrôler les nombreuses conditions différentes dans lesquelles ces informations ou nos produits peuvent être utilisés, nous ne garantissons pas que les précautions de santé et/ou de sécurité que nous avons suggérées seront adéquates pour toutes les personnes et/ou situations impliquant leur manipulation ou leur utilisation. De même, nous ne donnons aucune garantie d'aucune sorte que l'utilisation ou l'élimination de ce produit est conforme à toutes les lois fédérales, étatiques ou locales. Il est de l'obligation de chaque acheteur/utilisateur du produit mentionné dans le présent document de déterminer et de se conformer aux exigences de toutes les lois applicables. Si l'acheteur/l'utilisateur remballe ce produit, il est de la responsabilité de l'acheteur/de l'utilisateur de s'assurer que la santé, la sécurité et d'autres informations nécessaires sont incluses avec et/ou sur le contenant. Nox-Crete, Inc. exhorte chaque client ou destinataire de cette FDS à l'étudier attentivement et à consulter l'expertise appropriée, si nécessaire ou approprié, pour prendre connaissance et comprendre les données contenues dans cette FDS et tous les dangers associés à ce produit. La modification de ce document est strictement interdite. Sauf dans la mesure requise par la loi, la republication ou la retransmission de ce document, en tout ou en partie, n'est pas autorisée.

### **Texte intégral des phrases H et P**

Flam Liq. 3 - Liquides inflammables, catégorie de danger 3

Aspic. Tox. 1 - Danger par aspiration, catégorie de danger 1

Irritation cutanée. 2 - Irritation cutanée, catégorie de danger 2

Irritation oculaire. 2 - Lésions oculaires graves / irritation oculaire, Catégorie 2

Tox. aiguë. 4 (inhalation) - Toxicité aiguë (inhalation), catégorie de danger 4

STOT SE 3 - Irritation des voies respiratoires, catégorie de danger 3

STOT SE 3 - Effets stupéfiants, catégorie de danger 3

Voiture 2 - Cancérogénicité, catégorie 2

STOT RE-3 - Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée

H226 - Liquides et vapeurs inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation de la peau

H319 - Provoque une irritation oculaire grave

H332 - Nocif en cas d'inhalation

H335 - Peut provoquer une irritation respiratoire

H336 - Peut causer de la somnolence ou des étourdissements

H351 - Suspecté de causer le cancer

H373 - Peut causer des dommages aux oreilles et au SNC en cas d'exposition prolongée ou répétée

P201 - Obtenir des instructions spéciales avant utilisation

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

P210 - Tenir à l'abri de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes-Ne pas fumer

P233 - Garder le récipient bien fermé

P240 - Conteneur de sol/liaison et matériel de réception

**FLATTENING PASTE****Fiche de données de sécurité**

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), *Règlement sur les produits dangereux* (Crédit : HPR) (SIMDUT 2015)

P241 - Utilisation d'un équipement électrique/de ventilation/léger/antidéflagrant

P242 - Utiliser uniquement des outils anti-étincelles

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P260 - Ne pas respirer la poussière/les fumées/les gaz/les brouillards/les vapeurs/les aérosols

P264 - Laver soigneusement les zones exposées après manipulation.

P271 - Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/des lunettes de protection/une protection faciale

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin/médecin

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever / enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / sous la douche

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : Amener la victime à l'air libre et la maintenir au repos dans une position confortable pour la respiration.

P305+P351+P338 -EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire - continuez à rincer

P308+P313 - En cas d'exposition ou d'inquiétude : Obtenir un avis ou des soins médicaux

P331 - NE PAS faire vomir.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin

P370+P378 - En cas d'incendie : Utiliser des produits chimiques secs, de la mousse, du dioxyde de carbone pour l'extinction

P403 + P405 + P235 + P233 - Stocker enfermé dans un endroit frais et bien ventilé. Gardez le récipient bien fermé.

P501 - Éliminer le contenu/le contenant conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales